

MENUS SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Semaine 01 DU 31 décembre au 4 janvier 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>potage crécy(carottes)</p> <p>sauté de poulet au lait de coco coquillettes salade/fromage Fruit</p>	<p>pamplemousse</p> <p>saucisse petits pois carottes</p> <p>Yaourt</p>	<p>salsifis vinaigrette</p> <p>dos de cabillaud semoule</p> <p>Salade Fromage fruit</p>	<p>terrine de poisson</p> <p>paleron poêlée de céleri aux pomme de terre salade/fromage fruit</p>	<p>choux chinois/emmental</p> <p>joue de porc mélange de légumes</p> <p>gâteau</p>

Semaine 02 du 7 au 11 janvier 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>potage crécy</p> <p>filet de colin pomme de terre vapeur</p> <p>salade /fromage à tartiner Fruit</p>	<p>carottes rapées</p> <p>rôti de porc</p> <p>haricots verts</p> <p>COURONNE DES ROIS</p>	<p>esclun de salade aux noix et lardons</p> <p>steak haché de veau macaronis-citrouille</p> <p>petits suisses</p>	<p>tartine beurre de sardine</p> <p>sauté de poulet</p> <p>brunoise de légumes</p> <p>fruit</p>	<p>REPAS</p> <p>DU</p> <p>NOUVEL AN</p>

Les menus sont susceptibles d'être modifiés en cas de problème d'intendance. Ils sont consultables sur le site de la commune : <http://www.quelaines-st-gault.fr> et élaborés en collaboration avec une diététicienne.

Le bœuf est d'origine française, dans le cas contraire vous en seriez informés

Le code couleur identifie la famille des aliments

Viande.Poisson.Oeufs
feculents
cuidités
crudités
produit laitier
matière grasse